



Règlements du concours «La Fève Dorée»



- 1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION.** Une **Fève dorée** sous forme d'une petite baguette de pain a été insérée au hasard dans l'un des produits appelés *galette des Rois (Pithiviers)*. La personne qui trouvera la **Fève dorée** dans l'un des produits *galette des Rois (Pithiviers)*, pourra se mériter un approvisionnement de pains GRATUIT pour un an à raison d'un maximum de 1 pain par jour. Ce concours s'adresse à toute personne qui réside au Québec et qui est âgée de dix-huit (18) ans et plus en date du début du concours.
- 2) **AUCUN ACHAT REQUIS.** Pour participer sans achat, vous devez écrire une lettre d'un minimum de 150 mots à la main en expliquant pourquoi vous souhaitez participer au concours et vous mériter un approvisionnement de pains GRATUIT pour un an et nous faire parvenir l'original de cette lettre par courrier ou en personne à : Boutiques Au Pain Doré Inc., 3075 De Rouen, Montréal, (Québec) H1W 3Z2 A/S Carole Ladouceur. Votre lettre doit parvenir à cette adresse avant le 31 janvier 2012. Seules les lettres originales écrites à la main seront admissibles. Aucune photocopie ou reproduction. Un tirage au sort s'effectuera parmi les lettres reçues et le candidat ainsi sélectionné pourrait se voir déclaré gagnant advenant un manquement aux «critères d'admissibilité» (point 7) de la part de la personne ayant trouvé la **Fève dorée**.
- 3) **DURÉE DU CONCOURS.** Le produit *galette des Rois (Pithiviers)* est disponible uniquement dans les Boutiques Pain Doré participantes (liste à la fin de ces règlements) entre le 26 décembre 2011 et le 31 janvier 2012.
- 4) **PRIX.** Le prix, **un (1) approvisionnement pour 12 mois à raison de 1 pain au choix GRATUIT par jour**, devra être accepté tel quel et ne peut être échangé, remboursé ou substitué contre un montant en argent. Pour se mériter le prix, la personne qui aura trouvé la **Fève dorée** dans le produit *galette des Rois (Pithiviers)* devra communiquer avec Carole Ladouceur spécialiste Marketing et Communication au c.ladouceur@aupaindore.com ou au 514-528-8877 poste 7233 avant le 15 février 2012. La **Fève dorée** devra être remise à la Boutiques Au Pain Doré avant le 25 février 2012. La personne déclarée gagnante se verra remettre le **Registre du gagnant La Fève Dorée**. Le **Registre du gagnant La Fève Dorée** contiendra des coupons pré-datés pour douze mois à partir du 1^{er} mars 2012 jusqu'au 28 février 2013 à raison de un (1) coupon par jour échangeable pour un (1) pain au choix par jour. Aucun pain ne peut être réservé à l'avance ou réclamé rétroactivement pour les jours où le gagnant ne s'est pas présenté en magasin. Pour échanger son coupon quotidien, le gagnant devra se présenter à une des *Boutiques Au Pain Doré* participantes (liste à la fin de ces règlements), les coupons ne seront acceptés chez aucun autre marchand.
- 5) **EXCEPTIONS.** Les coupons pour les journées du 25 décembre 2012 et du 1^{er} janvier 2013 ne seront pas fournis puisque les magasins sont fermés pour ces deux jours de l'année. Le gagnant se verra donc attribuer un **Registre du gagnant La Fève Dorée** contenant 363 coupons pré-datés.
- 6) **VALEUR DU PRIX.** Selon la fréquence des visites et le choix de pains effectué, la valeur du prix au prix de vente boutiques pourrait atteindre près de 2000\$ CDN. Les coupons du **Registre du gagnant La Fève Dorée** constituent la seule valeur d'échange reconnue par les *Boutiques Au Pain Doré* participantes (liste à la fin de ces règlements) et ils ne seront pas remplacés en cas de perte ou de vol.
- 7) **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.** Afin d'être déclaré gagnant, le participant qui aura trouvé la **Fève Dorée** dans un des produits *Galette des rois (Pithiviers)* devra remplir les conditions suivants : **a)** avoir communiqué avec Carole Ladouceur au c.ladouceur@aupaindore.com ou au 514-528-8877 poste 7233 avant le 15 février 2012, **b)** remettre la **Fève dorée** avant le 25 février 2012 à Carole Ladouceur ou à une autre personne autorisée par celle-ci à recevoir la **Fève dorée**, **c)** répondre correctement, sans aide et dans un délai limité, à une question d'ordre mathématique qui lui sera posée, **d)** consentir à ce que son identité soit dévoilée à titre de gagnant sur le site internet www.aupaindore.com ou dans toute publicité ou communication jugée opportune par les Boutiques Au Pain Doré et ce, sans compensation financière et **e)** prendre possession du **Registre du Gagnant La Fève Dorée** dont il sera l'unique responsable et signer une lettre de consentement à cet effet.

- 8) **CONDITIONS GÉNÉRALES.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'ils soient tranchés. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Tout participant ou toute personne tentant de participer par un moyen contraire à ce règlement officiel du concours ou qui perturbe autrement le fonctionnement de ce concours ou qui est de nature à être injuste envers les autres participants ou participants éventuels sera disqualifié. Toute décision des juges du concours qui peuvent être des employés ou des organisations indépendantes, y compris notamment toute question d'admissibilité ou de disqualification de toute inscription et participation est sans appel. Les inscriptions deviennent la propriété de *Boutiques Au Pain Doré Inc.* et aucune ne sera retournée.

Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux de *Boutiques Au Pain Doré Inc.* à Montréal, dans ses magasins participants (liste à la fin de ces règlements) et sur le site www.aupaindore.com

Le prix devra être accepté tel que décrit au présent règlement et ne pourra être retourné ou substitué à un autre prix, ni échangé en totalité ou en partie contre de l'argent.

Boutiques Au Pain Doré Inc. se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, et pour quelque raison que ce soit, de remplacer un prix ou une partie de celui-ci par un prix de valeur équivalente ou supérieure, y compris la valeur du prix en argent.

Aucune communication ou correspondance reliée au concours ne sera échangée avec les participants, sauf avec le participant sélectionné comme gagnant éventuel du prix.

Remarque : le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte

Politique de confidentialité pour tous les participants :

Boutiques Au Pain Doré Inc s'engage à traiter vos informations de façon confidentielle et à ne divulguer aucune donnée vous concernant à moins d'obtenir consentement de votre part. Soyez assurés que toutes les mesures sont prises pour protéger vos renseignements personnels.

Liste des Boutiques Au Pain Doré participantes :

1415, rue Peel, Montréal	(514) 843-3151
1145, rue Laurier ouest, Outremont	(514) 276-0947
5214, ave. Côte-des-Neiges, Montréal	(514) 342-8995
3611, boul. Saint-Laurent, Montréal	(514) 982-2520
5549, rue Monkland, Montréal	(514) 485-8828
Marché Jean-Talon, Montréal	(514) 276-1215
115, rue Atwater, Montréal	(514) 989-8898
1650, boul. de l'Avenir, Laval	(450) 682-6733